

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre) demande à présenter le bill n° C-1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue au moment où vous reprenez vos fonctions parlementaires.

Au cours de l'année, j'ai parcouru notre pays d'un océan à l'autre. Je fus heureux de constater partout les sentiments de fidélité et de dévouement qui animent tous les Canadiens envers la Couronne.

Nous retrouvons dans un monde où la tension internationale continue à se faire sentir. C'est pourquoi mon Gouvernement a redoublé ses efforts afin que partout on accepte des moyens pacifiques pour régler les différends. Il a réaffirmé sa volonté de collaborer, aux Nations Unies et ailleurs, à l'établissement de conditions qui permettraient d'atteindre ce but. Mon Premier Ministre et d'autres représentants du Gouvernement ont exprimé avec force les vues du Canada sur ces questions, et ils ont eu l'appui général de la population du Canada.

Le Commonwealth a continué à faire la preuve de sa vitalité. Le Nigéria a été accueilli, au début du mois dernier, comme membre de plein droit du Commonwealth, et d'autres nouveaux membres seront admis au cours de l'année qui vient. L'évolution constitutionnelle du Commonwealth, qui se poursuit toujours, sera vraisemblablement à l'ordre du jour d'une conférence des Premiers Ministres en 1961.

Le désarmement sous un régime de contrôle international est la condition essentielle d'une paix mondiale durable. Mon Gouvernement a donc poursuivi sans relâche ses efforts pour réaliser des progrès dans ce domaine. Toutefois, d'ici le jour où pourra se réaliser le désarmement, sous un régime de contrôle efficace, il est nécessaire de vous demander de maintenir des forces de défense canadiennes bien formées et bien armées, suffisantes pour répondre aux obligations du Canada en matière de défense. Mes Ministres vont réaffirmer l'appui du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en tant qu'alliance défensive vouée au maintien de la paix.

Nous nous réjouissons de l'approbation unanime accordée par les Nations Unies à une résolution conjointe où figure l'essentiel de la proposition canadienne tendant à la création d'une banque alimentaire des Nations Unies.

D'importantes négociations internationales sur les tarifs douaniers ont commencé en septembre à Genève, et elles se poursuivront pendant une bonne partie de l'année qui vient; mes Ministres ont

clairement fait entendre que ces négociations devraient servir à trouver aux problèmes commerciaux actuels de l'Europe des solutions qui ne nuiront pas aux intérêts des autres nations commerçantes.

Il s'est tenu, ces derniers mois, d'importantes conférences avec les gouvernements provinciaux. Conformément à l'objectif exposé par le Premier Ministre au début de la dernière session, deux réunions ont eu lieu, où des progrès ont été accomplis dans l'étude des moyens de modifier chez nous la constitution du Canada et de soulager le Parlement de Westminster des attributions qui lui restent en ce qui regarde l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. D'autres réunions ont été prévues. Il y a eu deux conférences sur les ententes fiscales, et d'autres échanges de vues auront lieu. Vous serez invités, en temps utile, à approuver une mesure législative au sujet des ententes fiscales fédérales-provinciales pour la période commençant en avril 1962.

A l'heure actuelle, le commerce extérieur du Canada est à un niveau sans précédent, et nos exportations au Royaume-Uni et aux pays du Commonwealth ont accusé cette année une hausse notable. De plus, grâce à l'expansion de l'économie, le nombre de Canadiens qui ont détenu un emploi cette année a été plus élevé qu'en aucune autre année précédente et le revenu de la main-d'œuvre atteint un nouveau sommet. Le Gouvernement reconnaît, cependant, que l'essor de l'économie nationale doit se maintenir à un rythme suffisant pour fournir des emplois au nombre sans précédent de personnes qui arrivent maintenant sur le marché du travail, ainsi qu'aux personnes déplacées par l'automatisation et par d'autres changements techniques.

Vous serez donc invités à approuver des mesures destinées à accroître immédiatement les occasions d'emploi, ainsi que des mesures qui constitueront une autre tranche importante du programme à long terme d'expansion nationale.

Parmi les premières mesures à prendre, le Gouvernement a déjà annoncé qu'il allait soumettre à votre approbation un autre programme plus étendu d'aide aux municipalités pour les travaux d'hiver; l'annonce de ce programme a déjà déclenché, à travers le pays, une activité intense à laquelle participent les gouvernements, à tous les échelons. Mes Ministres ont, de plus, déclaré leur intention de faire exécuter le plus de travaux fédéraux possible durant l'hiver. En vous engageant à approuver ces programmes, mes Ministres comptent bien que les provinces et les municipalités, les entreprises et les syndicats ouvriers, de même que tous les citoyens, ne ménageront pas leur collaboration et continueront leurs efforts pour fournir du travail à un plus grand nombre de Canadiens.

Afin que ne soit pas interrompu le programme de construction des hôpitaux dont on a un pressant besoin, il paraît opportun d'annoncer dès maintenant que le gouvernement a l'intention d'inviter le Parlement à prolonger les subventions fédérales à la construction d'hôpitaux pour une autre période de cinq années après l'expiration de la période actuelle qui se terminera en mars 1963.

Nous avons lancé pour l'hiver un autre programme spécial de construction domiciliaire; afin de stimuler la construction, les conditions régissant les prêts à l'habitation et à l'amélioration des maisons ont été modifiées dans le cadre de la loi actuelle sur l'habitation; en outre, vous serez priés de modifier cette loi afin d'améliorer encore les conditions des prêts hypothécaires. Vous serez également invités, afin d'abaisser encore le prix des logements à loyer modique et de combattre le